

les syndicats de Genève

ne laissons pas
amputer
notre assurance
chômage

les restructurations s'accroissent et le risque du chômage guette l'ensemble des salariés-e-s de notre pays

les grands managers ont compris ce risque à titre personnel en s'octroyant, en cas de rupture de contrat, un parachute doré en complément à l'assurance chômage existante

notre sécurité sociale ne cesse d'être remise en cause au niveau des cotisations comme des prestations, notamment en matière d'assurance maladie et de 2^e pilier

Coas

NON

le 24 novembre 2002